

que la langue tchèque l'emportait sur l'ukrainien ou le polonais, mais bien, parce que la Tchécoslovaquie fut le premier et, malheureusement, le seul pays d'Europe orientale où, après la guerre, un semblant de démocratie stable ait été rétabli. En conséquence, le Service international de Radio-Canada put facilement prendre contact avec la Tchécoslovaquie et irradier là-bas, à titre de simple expérience, ses premières émissions à destination de l'Est de l'Europe.

Selon nous, le Service a remporté du succès. Durant les années qui précédèrent le coup d'Etat, en Tchécoslovaquie, Radio-Canada s'était constitué là-bas un auditoire considérable. Lorsque ce pays devint un satellite de l'U.R.S.S., nous avons donc cru bon de poursuivre l'exploitation de notre Service, à cause de la multitude de sans-filistes qui y suivaient déjà avec intérêt nos émissions. Les ressources radio-phoniques dont nous disposons ne nous permettent que de rayonner une émission à la fois, et notre programme d'émissions se trouve aussi chargé qu'il peut l'être actuellement. Cependant, avant même l'existence de toutes les facilités présentement à notre disposition, nous avons décidé d'inaugurer au programme radio-phonique de ce Service, des émissions en langue russe. Cette décision fut prise en janvier de l'année en cours, et pour ma part, je la trouve opportune. Toutefois, il a fallu en conséquence rétrécir les cadres des deux émissions qui passaient sur nos ondes. Dans ces conjonctures, nous ne pourrions pas davantage irradier en de nouvelles langues sans réduire ou supprimer les émissions existantes, ou encore sans acheter à grands frais d'autres émetteurs et engager un personnel supplémentaire. La Société a résolu de ne pas effectuer maintenant de telles dépenses.

M. DECORE : La question m'intéresse, parce que, selon toute apparence, il y a en Tchécoslovaquie, en Pologne et en Ukraine un fort mouvement clandestin qui pourrait être exploité : on compte en effet une population de vingt-quatre millions d'âmes en Pologne, de quarante millions en Ukraine, et de dix millions en Tchécoslovaquie. Serait-il alors possible d'atteindre par voie des ondes la Pologne et l'Ukraine, puisqu'il y a là des peuples qui pourraient nous être un puissant appui à l'avenir ?

L'hon. M. PEARSON : Sans doute le Service international pourrait entreprendre de radiodiffuser en polonais et en ukrainien. Je sais que notre Budget actuel ne le permet pas, mais pour ce qui est d'inaugurer des émissions destinées à l'Ukraine et à la Pologne, nous y songerons sérieusement.

M. DECORE : Nous devons aussi étendre notre radiophonie à l'Europe lorsque nos troupes débarqueront là-bas ?

L'hon. M. PEARSON : J'aborde là un sujet dont je sais peu de choses.

M. BENIDICKSON : Je crois que le coût de ce service a été évalué à \$1,600,000 pour l'année en cours. Cela comprend-il à la fois les immobilisations et l'exploitation ?

L'hon. M. PEARSON : Voici, monsieur Benidickson, le problème qui se pose pour nous : ce n'est pas du tout notre ministère qui a inséré ce poste dans le Budget, mais si le Comité le désire, je me renseignerai auprès des autorités de Radio-Canada.

M. FLEMING : Dans le livre du budget, il est dit que Radio-Canada n'exploite ce service qu'à titre d'agent du gouvernement, et moyennant rémunération.

M. BENIDICKSON : La Société a obtenu une subvention directe.

M. DECORE : D'après vous, elle n'a que deux émetteurs à l'heure actuelle ?

L'hon. M. PEARSON : Je le crois, oui.